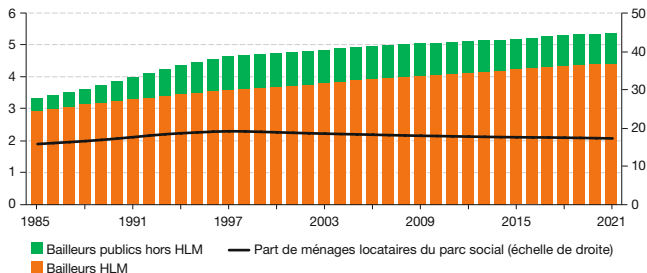


Locataires du parc social

NOMBRE DE LOCATAIRES DU PARC SOCIAL

En millions

En % des ménages

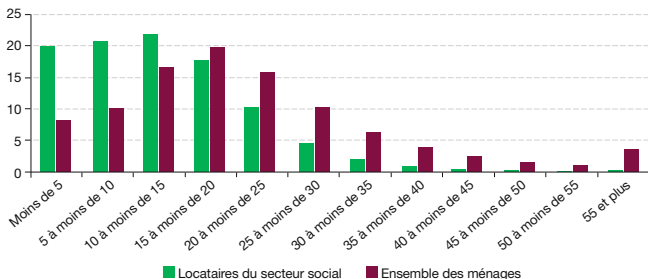


Champ : France entière.

Source : Insee, estimations annuelles du parc de logements 2021

DISTRIBUTION DES REVENUS IMPOSABLES PAR UNITÉ DE CONSOMMATION EN 2017

En milliers d'euros par an



Champ : France entière.

Source : SDES, Filocom 2017

Début 2021, 5,3 millions de ménages sont locataires de leur résidence principale dans le parc social en France. Ils représentent 17,6 % des ménages, une part en baisse régulière depuis un maximum atteint en 1997 (- 0,8 point par décennie).

Les logements des bailleurs HLM représentent l'essentiel (82 %) du parc locatif social en 2021 avec 4,4 millions de logements loués. Cette part progresse au détriment des logements loués par les autres bailleurs sociaux, qui ne sont plus que 950 000.

En lien avec sa vocation, le parc social est occupé par des ménages plus modestes que dans l'ensemble du parc de résidences principales. Le revenu imposable annuel moyen par unité de consommation de ces ménages s'établit en 2017 à 13 100 euros bruts, contre 18 500 euros pour les locataires du parc privé et 26 300 euros pour les ménages propriétaires de leur logement.

La moitié des ménages logeant dans le secteur social perçoivent un revenu imposable annuel par unité de consommation inférieur à 12 000 euros, soit 6 700 euros de moins que le revenu imposable médian des ménages en France.

La taille des ménages est plus grande que dans le parc locatif privé (21 % d'entre eux sont constitués de quatre personnes ou plus, contre 13 % dans le privé).

L'ancienneté d'occupation est également plus importante, avec une durée moyenne de 8,1 années, soit quasiment le double de celle observée dans le parc locatif privé.